

Association
de Science Régionale
de Langue Française

ACTION COLLECTIVE ENVIRONNEMENTALE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL: LE CAS D'ANJÀ À MADAGASCAR

Narindra Hajatiana Rakotoarijaona,
doctorante Université catholique de Louvain (Belgique) et Université d'Antananarivo (Madagascar)

Promoteurs:

- Professeure Fabienne Leloup, Université catholique de Louvain
- Professeur Bruno Ramamonjisoa, Université d'Antananarivo

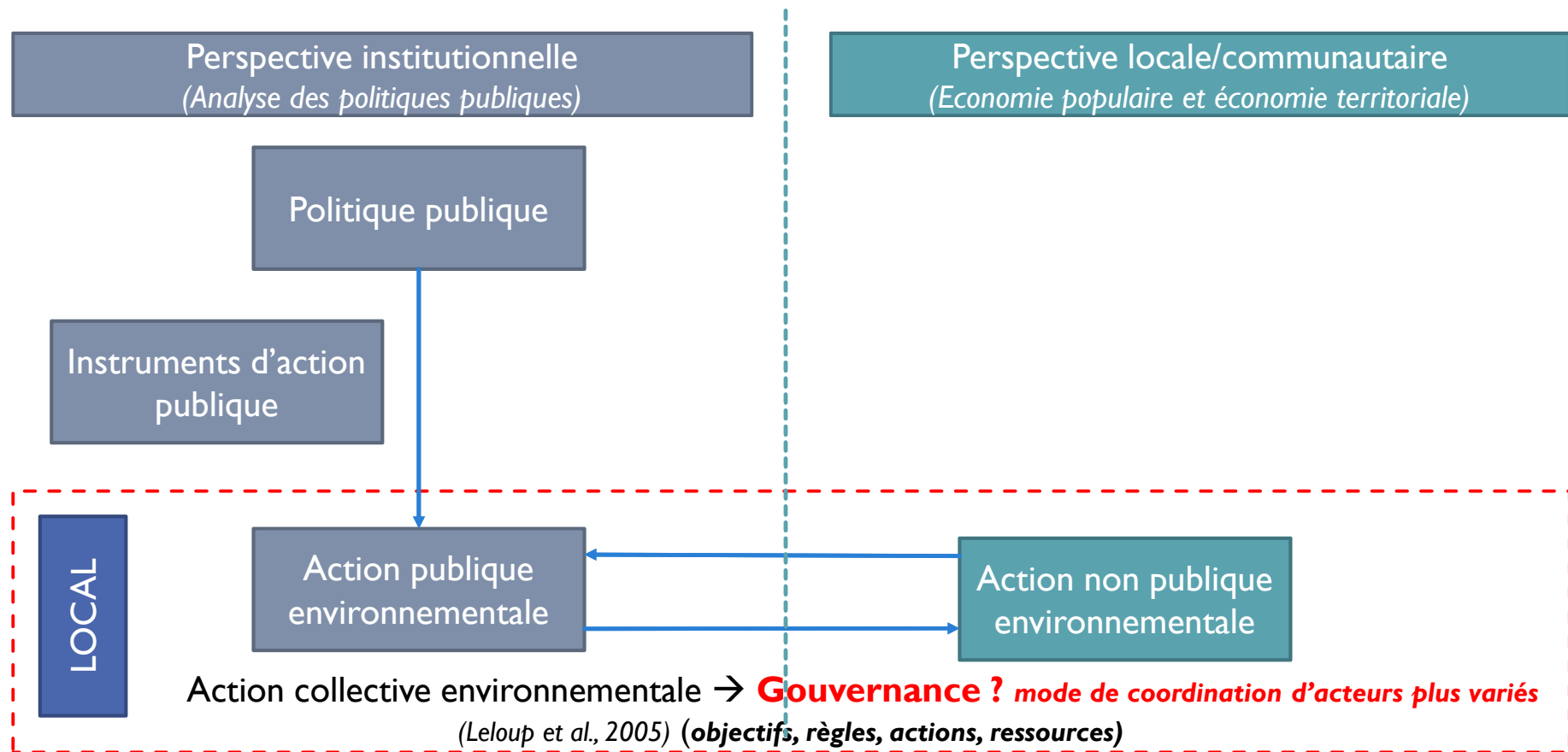
PLAN

- Introduction
- Instrument d'action publique considéré et sa vision
- Anjà:
 - Présentation
 - Le processus de requalification de sa ressource forestière
 - Action collective environnementale
 - Perception des impacts de cette action collective environnementale
- Action collective environnementale à Tolongoina
- Conclusion

INTRODUCTION (1/3)

- Madagascar est un pays riche en ressources naturelles et en biodiversité (*Carret et al., 2010*) considérées par l'acteur public comme:
 - un atout environnemental, la classant parmi les *hot-spot* de la biodiversité mondiale (*Myers et al., 2000*), à conserver;
 - un atout économique, représentant plus de la moitié de la richesse totale du pays (*Banque mondiale, 2014*), pour le développement national.
- La gestion de ce capital naturel constitue un enjeu en matière de développement que de conservation:
 - Au niveau national: préoccupations environnementales depuis la royauté et politique publique environnementale mise en œuvre depuis le début des années 90: mise en œuvre au sein d'un espace d'action publique à partir d'une démarche exogène;
 - Au niveau local: des actions, publiques et/ou non publiques, sont mises en œuvre pour répondre aux objectifs locaux.

INTRODUCTION (2/3)



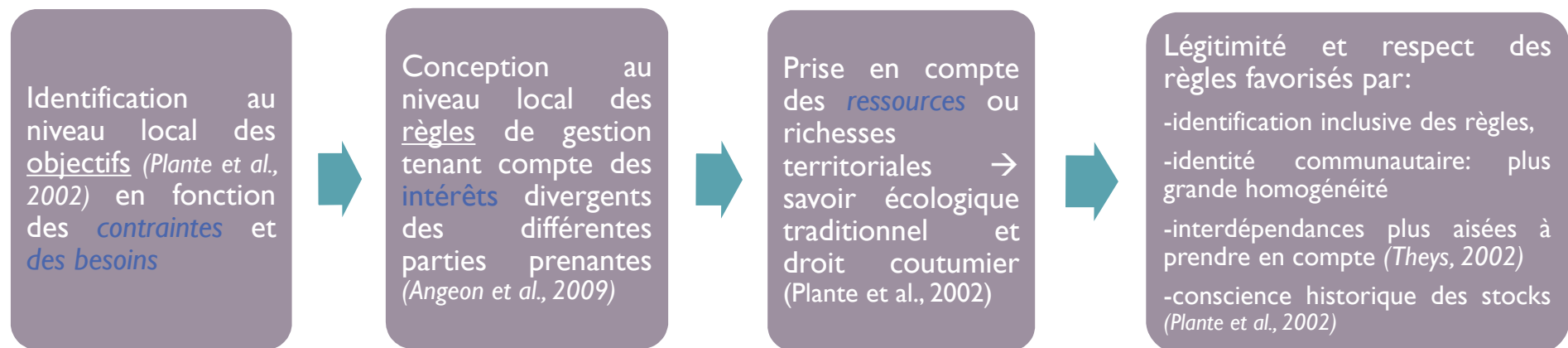
INTRODUCTION (3/3)

- Pourquoi l'action collective environnementale intègre-t-elle la mise en œuvre d'un instrument d'action publique ? (à partir de l'analyse d'Anjà)
- Hypothèse: la préexistence et l'existence d'une dynamique locale territoriale cohérente avec la vision publique de cet instrument expliquent cette compatibilité, et *in fine*, la mise en œuvre d'un développement local pérenne.
- Méthodologie:
 - Monographie Anjà,
 - Brève comparaison avec Tolongoina pour éclairer sa spécificité;
 - Données qualitatives collectées, entre mars et juin 2017 et mars et juin 2018, sur les processus de gouvernance/gouvernement des ressources naturelles et sur leurs impacts sur le développement local et la préservation des ressources naturelles dans ces deux espaces.

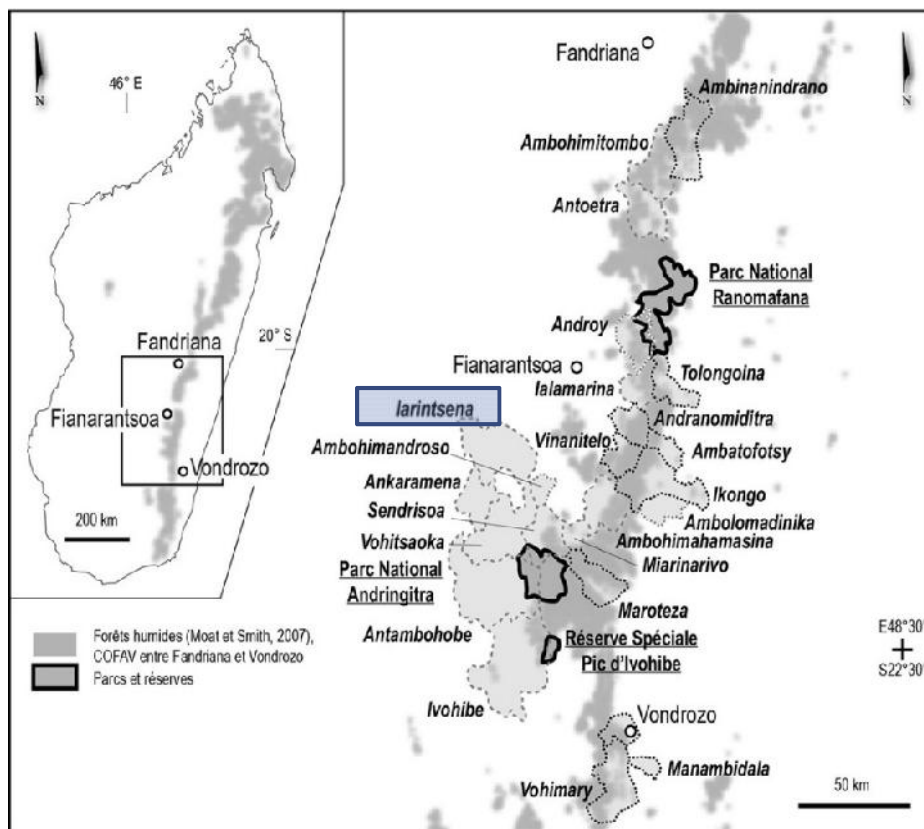
VISION PUBLIQUE DE L'INSTRUMENT D'ACTION PUBLIQUE CONSIDÉRÉ

- Politique publique environnementale: 3 instruments d'action publique dont le transfert de gestion
- **Transfert de gestion:**
 - matérialisation de la vision de la politique publique environnementale: intégration des objectifs de développement et de conservation et approche participative;
 - nouvelle forme de gouvernance des ressources naturelles (Andriananja et al., 2004, Ballet et al., 2010)
 - importance du rôle de la communauté locale → niveau local le plus approprié du fait de son ancrage territorial (Ballet et al., 2009)

L'agrément « confère à la communauté de base (COBA) bénéficiaire (...) la gestion de l'accès, de la conservation, de l'exploitation et de la valorisation des ressources objet du transfert de gestion » Loi 96-015



FOKONTANY D'ANJÀ: SITUATION GÉOGRAPHIQUE



Source : (Bertrand et al., 2012)



Source : (Projet SIRSA, 2006)

FOKONTANY D'ANJÀ: ASPECTS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

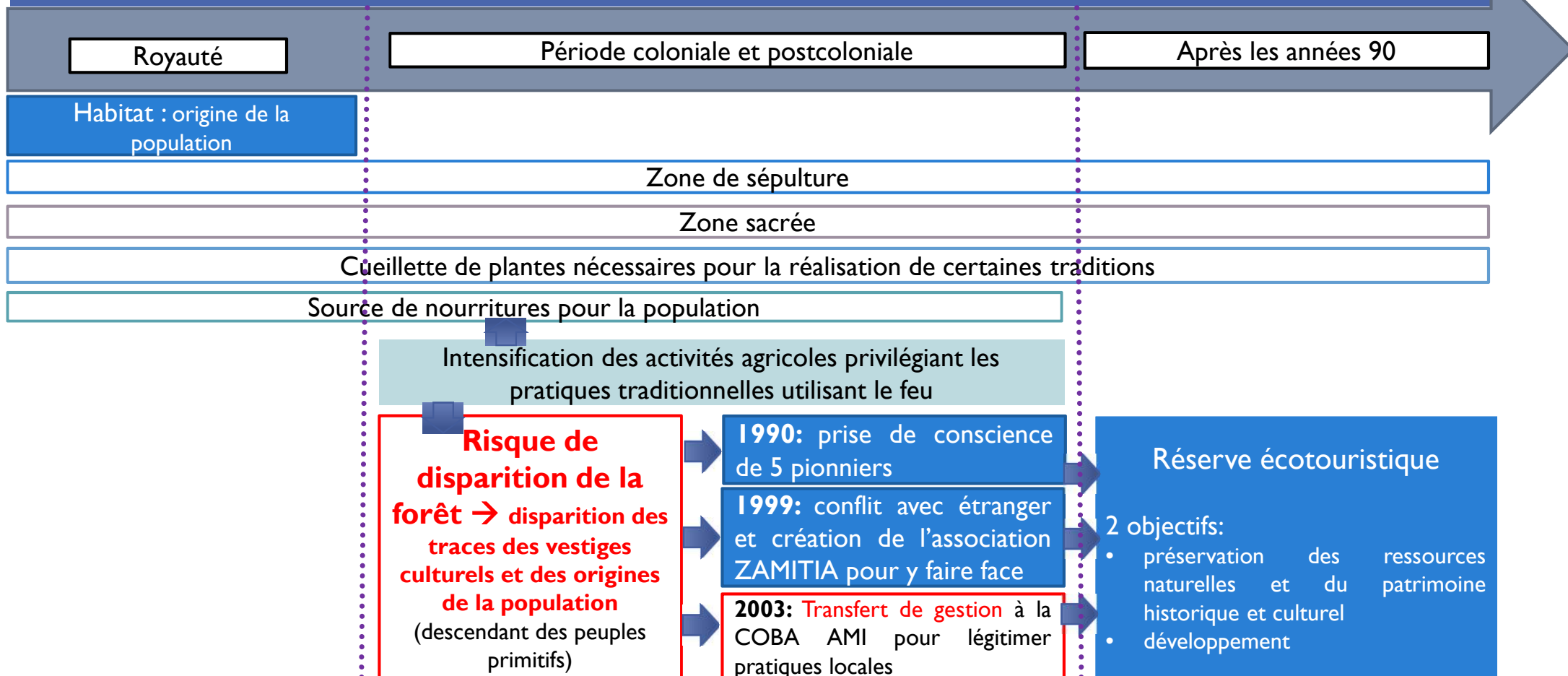


- Nombre d'habitants: 3.036 (*CRI, 2015*)
- Riche en ressources naturelles:
 - Forêts: 27 Ha (*DREF et COBA Anjà Miray, 2009*) dont 23 Ha de forêts naturelles et 4 Ha de forêts boisées,
 - Faunes diverses: lémuriens, caméléons, serpents ou hérissons
 - Flores diverses: orchidées, voandelaka (le lilas de Perse)
 - Plusieurs Ha de plaines, de rizières, de champs et de vallées (*CRI, 2015*)

- Principales activités économiques:

- Agriculture et élevage: pratiques traditionnelles agricoles et pastorales utilisaient les feux de brousse
- Tourisme
- Autre: salariat agricole, artisanat

LA FORET D'ANJÀ: UNE DYNAMIQUE LOCALE DE REQUALIFICATION DE LA RESSOURCE



ACTION COLLECTIVE ENVIRONNEMENTALE A ANJA (1/3)

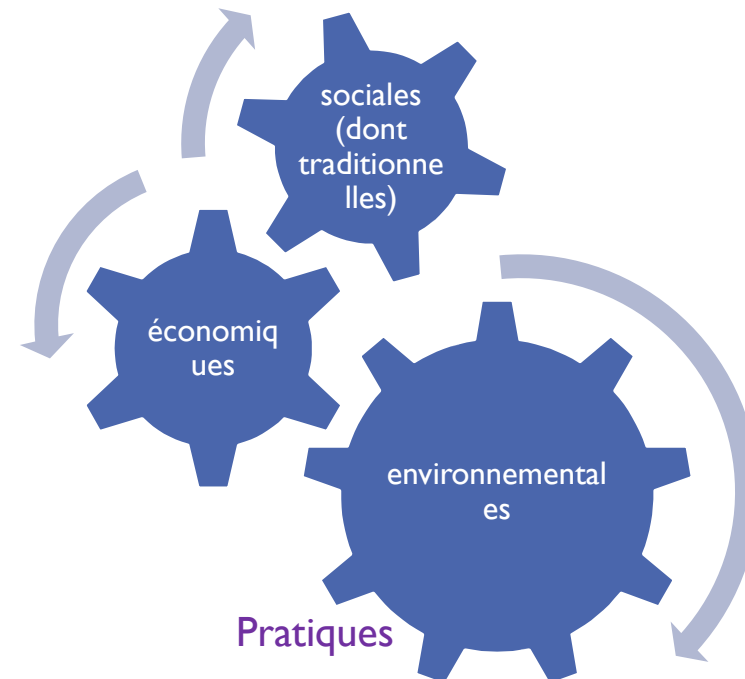
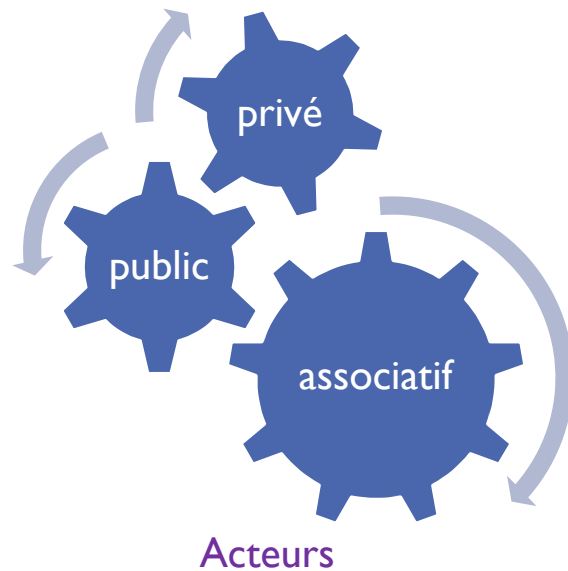
- Dynamiques spécifiques de préservation et de valorisation de la réserve forestière d'Anjà:
 - Préservation:
 - Activités de réhabilitation: reboisement de la forêt avec des arbres autochtones, entretien de la forêt, du patrimoine traditionnel, des circuits touristiques, du lac;
 - Activités de conservation: pare-feu autour du site, activités de contrôle inopiné pour dissuader et sanctionner les contrevenants;
 - Activités de protection de l'environnement au-delà de la réserve forestière.
 - Valorisation:
 - tourisme: visite dans la réserve forestière incluant observation de la faune et de la flore du site, ainsi que les lieux sacrés et les vestiges culturels laissés par les ancêtres (histoire, identité) → **ressource spécifique** (Pecqueur, 2007; Gumuchian et al., 2007) résultant d'une construction locale lui ayant attribuée une valeur patrimoniale, immatérielle et idéale liée à l'identité, la culture et l'histoire de la population
 - pisciculture (ressource générique)
- Règlementation de ces activités par des *dina* (règles locales coutumières) définies, acceptées et légitimées par tous les acteurs internes et externes → Effectivité des règles: élaboration par la population locale elle-même, objectivité dans leur application, caractère moins contraignant que les règles étatiques, adhésion de la majorité de la population à la vision de la COBA

ACTION COLLECTIVE ENVIRONNEMENTALE A ANJA (2/3)

- Mode de coordination spécifique de ces activités:
 - Etat: DREF et commune: rôle coercitif en dernier recours et contrôle des activités de valorisation et de préservation des ressources mises en œuvre par la COBA
 - COBA (600 membres soit plus de la moitié des habitants du village pouvant être membres): responsabilité de la gestion de réserve forestière:
 - Identification, priorisation et décision des objectifs et activités à mettre en œuvre lors d'une assemblée générale de la COBA
 - Mise en œuvre de ces activités: tous les membres sous le pilotage et le contrôle du bureau exécutif (membres non rémunérés élus tous les deux ans)
 - Activités touristiques: quelques membres de la COBA: guides, pisteurs, caissiers
 - Interaction forte entre pratiques de la COBA et pratiques traditionnelles (exemple: influence sur l'application des règles coutumières liées à la sécurité du village)

ACTION COLLECTIVE ENVIRONNEMENTALE A ANJA (3/3): LA GOUVERNANCE

- Interdépendance forte:



- Equilibre de ces acteurs et de ces pratiques: l'un ne domine pas l'autre et n'a pas pour objectif d'être plus important
- Stabilité du processus de gouvernance dans le long terme

PERCEPTION DES IMPACTS DE L'ACTION COLLECTIVE ENVIRONNEMENTALE (1/3)



■ Niveau environnemental:

- Accroissement des surfaces boisées ayant presque disparues au début des années 1990,
- Amélioration des ressources en eau dans le village, notamment dans le lac où sont désormais pratiquées les activités de pisciculture,
- Régénérescence de la faune et de la flore:

en 1990: moins de cent individus d'animaux toute espèce confondue → en 2012: « 600 individus de *lemur catta*, plus de 100 serpents (6 espèces), dizaine d'espèces de caméléons et de lézards, 40 espèces d'oiseaux, plus de 20 espèces de plantes endémiques dont 380 variétés de plantes médicinales » (PNUD, 2013)

PERCEPTION DES IMPACTS DE L'ACTION COLLECTIVE ENVIRONNEMENTALE (2/3)



- Niveau socio-économique:
 - Réserve forestière d'Anjà: moteur de développement du *fokontany*:
 - Source de revenu pour près de 200 personnes travaillant dans le site → amélioration du moyen de subsistance de plusieurs ménages
 - Construction d'une demi-douzaine de chambres d'hôtes, restaurants, épiceries → source de revenu
 - Amélioration de la sécurité dans le village

PERCEPTION DES IMPACTS DE L'ACTION COLLECTIVE ENVIRONNEMENTALE (3/3)



Social: processus de redistribution → financement de plusieurs projets sociaux:

- Construction d'un bâtiment à l'EPP Anara I,
- Campagne annuelle de circoncision de masse,
- Participation aux couts d'hospitalisation des membres et aux couts liés au rites les funérailles d'un membre,
- Aide aux personnes âgées,
- Participation à la formation des jeunes et au financement des vacataires,
- Soutien aux activités des femmes

LA RESERVE FORESTIERE D'ANJA: UN EXEMPLE « EXCEPTIONNEL » MAIS NON GÉNÉRALISÉ DANS LE CONTEXTE MALGACHE

- Action collective environnementale à Tolongoina:

- Contexte:

- National: la commune se trouve dans une des plus importantes aires protégées malgaches le COFAV avec une fonction écologique et une fonction économique pour la population locale → COFAV à protéger → transfert de gestion à la population locale à l'initiative de l'Etat
 - Local: forte dépendance envers la forêt avant le transfert de gestion

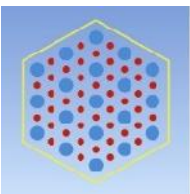
- Objectifs portés par le délégataire de gestion du COFAV: l'ONG Conservation International

- Transfert de gestion: ambition de gestion participative pas effective: pas de participation active de la population locale dans l'identification et la mise en œuvre des activités de développement et de conservation → logique d'opportunité de la population locale

- Résultats perçus par la population locale en termes de conservation de la forêt MAIS pas de réelle dynamique de développement au niveau local: projets visant la compensation des pertes liées à l'accès de la forêt mais ne répondant pas aux besoins de la population locale et perçus comme insuffisants

CONCLUSION

- Une cohérence de la vision publique, portée par le transfert de gestion, avec celle du local permet une action collective environnementale intégrant la mise en œuvre de cet instrument d'action publique:
 - Vision publique du transfert de gestion: interdépendance des objectifs de développement et de conservation ; gestion participative des ressources naturelles
 - Vision locale: risque de disparition de la forêt → requalification de la ressource → la pérennité des activités touristiques, associant ressources générique et spécifique, et *a fortiori* celle du développement local, nécessite la préservation de la forêt
 - Vision non exogène portée par l'instrument au niveau local: renforcement des droits ancestraux de la population locale sur la forêt par le transfert de gestion
- Une cohérence des espaces: espace d'action publique environnemental correspond au bassin de vie:
 - *fokontany* d'Anjà correspond à un territoire construit: même « peuple » avec la même origine, ses propres règles, ses propres objectifs, son propre mode de coordination, ses dynamiques endogènes d'appropriation du transfert de gestion (activités de préservation et de valorisation, interdépendance et équilibre des pratiques, processus de gouvernance) → développement local



Association
de Science Régionale
de Langue Française

ACTION COLLECTIVE ENVIRONNEMENTALE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL: LE CAS D'ANJÀ À MADAGASCAR

MERCI DE VOTRE ATTENTION

narindra.rakotoarijaona@uclouvain-mons.be